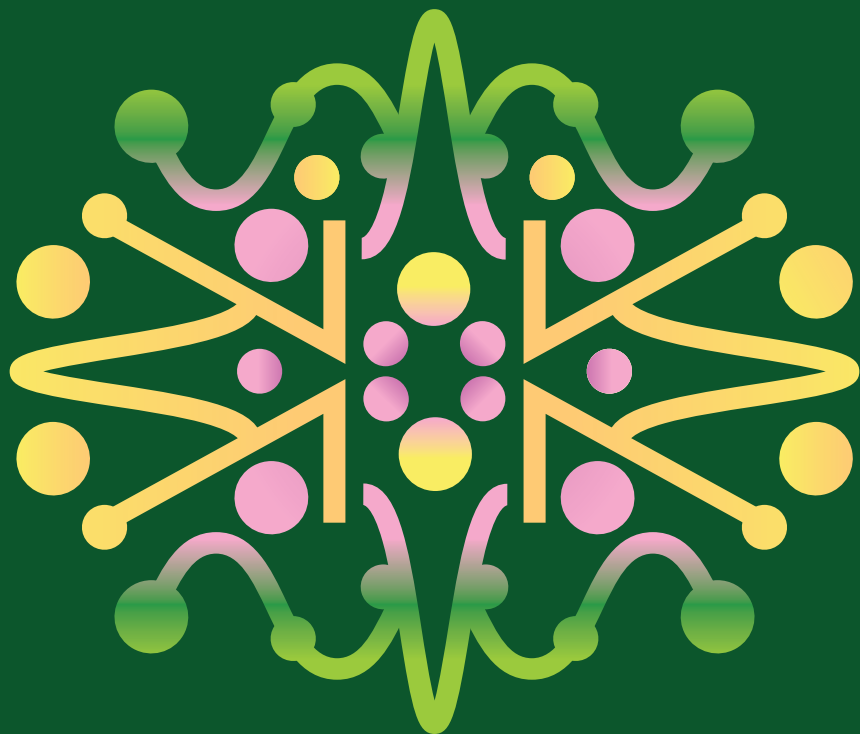


conseratoire
musique et danse
de Blagnac

résonance



ANNÉE SCOLAIRE

26 > 27

SOMMAIRE

- 3 L'ÉDITO**
- 4 MES PREMIERS PAS AU CONSERVATOIRE**
- 6 JOUER DE LA MUSIQUE & CHANTER**
- 10 LA PRATIQUE COLLECTIVE EN MUSIQUE**
- 11 ADULTES**
- 12 AU-DELA DES COURS**
- 13 L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**
- 14 BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES ET INCLUSION**
- 15 INFORMATIONS PRATIQUES**

L'ÉDITO

Chères Blagnacaises, chers Blagnacais,

Depuis 5 ans maintenant, le Conservatoire municipal de musique et de danse Résonance attire, chaque année, un public toujours plus nombreux. Ce résultat vient confirmer le travail entrepris pour permettre à tous d'accéder à une offre culturelle vaste et diverse. Il souligne aussi la mobilisation des équipes éducatives pour offrir un enseignement artistique reconnu et de grande qualité.

A l'heure des écrans et des réseaux sociaux, nous sommes convaincus que la culture est, plus que jamais, absolument indispensable car il s'agit d'un merveilleux moyen pour rompre l'isolement et s'émanciper. Ce Conservatoire s'adresse à tout le monde. Il est ouvert et accessible à toutes et tous, qui que vous soyez. Vous avez envie d'avoir une pratique musicale ou de danser ? Alors soyez les bienvenus !

Parmi les nouveautés de la rentrée 26-27, les élèves pourront s'essayer à la danse Hip-hop ou encore prendre part au Gruppetto violon, alto et violoncelle. Ainsi, nous voulons placer le mandat qui s'ouvre sous le signe de la découverte des cultures d'ailleurs.

Dans ce livret, vous retrouverez l'ensemble des propositions offertes par le Conservatoire. Cela passe par l'éveil artistique pour les tout-petits avec les ateliers parent-enfant, la danse, les ensembles instrumentaux ou vocaux, les musiques actuelles, sans oublier les cours pour ados et adultes. Ainsi, chacun pourra vivre une expérience artistique selon ses envies, et, pourquoi pas, se découvrir une nouvelle passion.

Nous vous souhaitons une belle saison, riche en découvertes.

Joseph Carles
maire de Blagnac

Tanguy Enaud
adjoint au maire délégué à la culture

MES PREMIERS PAS AU CONSERVATOIRE

Les enfants découvrent de manière ludique et sensorielle l'univers du son et du mouvement. Un parcours d'exploration qui conjugue plaisir de l'expression, développement de l'autonomie et créativité.

DÈS
4 ANS

L'Éveil artistique

PETITE ET MOYENNE SECTION : ATELIER PARENT-ENFANT

> Âge minimum : 4 ans

> Cours : 45 min. à 1h/sem.

Une immersion sensorielle à partager en duo, par sessions de 6 semaines, pour explorer ensemble le geste et le son.

GRANDE SECTION ET CP : ÉVEIL ARTISTIQUE

> Âge minimum : 5 ans

> Cours : 45 min. à 1h/sem.

Votre enfant poursuit son éveil et affine sa sensibilité à la danse et à la musique au sein d'un groupe.



© Fabien Ferrer

DÈS
7 ANS

Danse

> NOUVEAUTÉ : RENTRÉE 2026

Ouverture d'ateliers de **danse Hip-hop** : enfants 1h/sem. et ados 1h15/sem.

EN CE1 : DANSE INITIATION

> Âges minimum : 7-8 ans

> Cours : 2 cours d'1h/sem.

C'est l'année où le jeu devient danse et musique.

En s'appuyant sur l'imaginaire et articulé en deux temps, cet atelier permet à votre enfant d'appivoiser ses premières bases : équilibre, rythme et écoute des autres.

DÈS LE CE2 : CONSTRUIRE SA DANSE ET SE PERFECTIONNER

L'enfant choisit sa discipline pour un apprentissage progressif et collectif. Les premières années (*cycle 1*) sont dédiées à l'acquisition des bases techniques, à l'épanouissement artistique au sein du groupe et à l'ouverture artistique et culturelle grâce aux cours de musique et à l'atelier chorégraphique.

Le parcours se poursuit (*cycle 2*) en consolidant les acquis et en approfondissant la dimension artistique. Selon son projet, l'élève peut choisir entre un parcours renforcé (*3 cours/sem. avec une discipline complémentaire*) ou un parcours léger (*1 cours/sem.*).

Ados & adultes

La danse est accessible à tous, débutant ou expérimenté.

ADOS DÉBUTANTS

Cours correspondant à leur tranche d'âge.

ADULTES

> Cours : 1h15/sem.

> Cours : 1h30/sem.

Jazz

Classique-contemporain



JOUER DE LA MUSIQUE & CHANTER

Au Conservatoire, chaque élève construit son parcours à son rythme, dans un cadre structuré, exigeant et bienveillant. La pratique collective occupe une place essentielle dès les premières années.

> LEXIQUE

Formation Musicale = Comprendre la musique

DÈS
7 ANS

Gruppetto et parcours dissocié

Gruppetto ou Dissocié quelle différence ? L'objectif est le même : apprendre à jouer d'un instrument et devenir musicien. Seule l'organisation change.

GRUPPETTO : APPRENDRE ENSEMBLE

> **Prérequis : non**

> **Âge minimum : 7 ans**

> **Cours : 2h/sem.**

Pendant 3 ans

En un seul rendez-vous hebdomadaire, l'enfant découvre son instrument, le jeu en petit orchestre et la formation musicale. Ces 3 années constituent un tremplin : l'élève intègre ensuite le parcours dissocié directement à son niveau, avec une maîtrise solide du jeu d'ensemble et des compétences musicales complètes.

Instruments proposés : violon, alto, violoncelle.

PARCOURS DISSOCIÉ

> **Prérequis : non**

> **Âge minimum : 7 ans**

> **Cours : de 1h30 à 5h/sem***

**Le volume horaire évolue progressivement avec l'âge et l'avancée dans les niveaux.*

L'apprentissage s'organise autour de 3 axes de travail : l'instrument, la formation musicale et la pratique d'ensemble.

Instruments proposés : trompette, trombone, tuba, flûte traversière, saxophone, clarinette, harpe, percussion, piano, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare électrique, batterie, piano jazz.

> BON À SAVOIR

Le Conservatoire propose à la location certains instruments de musique à des tarifs préférentiels.

Pour en savoir plus, g.genet@mairie-blagnac.fr



CHANT

- > Prérequis : non
- > Âge minimum : 7 ans
- > Cours : 2 à 3h/sem.

En atelier collectif « jeune chanteur » pour les enfants de 7 à 15 ans puis en cours individuel pour les 16-20 ans. La chorale (ou une pratique d'ensemble) fait partie intégrante du parcours.

DÈS
11 ANS

Musiques actuelles et jazz

Pour les élèves qui souhaitent s'orienter vers le rock, la pop, la chanson ou le jazz, des parcours spécifiques sont proposés, centrés sur le jeu en groupe et la création, la présence scénique et le jeu sur scène.



PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES (ELECTRIK & ACOUSTIK)

- > Prérequis : non
- > Âge minimum : 11 ans
- > Cours : 2h/sem.

Accessible aux débutants comme aux élèves ayant déjà quelques années de pratique. L'apprentissage repose sur le jeu en groupe, un cours d'instrument individuel, la découverte du langage des musiques actuelles (rythme, harmonie)

Répertoire : pop-rock, chanson, création

PARCOURS JAZZ (COMBO JAZZ)

> Prérequis : environ 5 ans de pratique

> Âge minimum : 12 ans

> Cours : 2h30/sem.

Petit ensemble autour du jazz et des musiques improvisées, avec travail collectif, cours individuel d'instrument, ateliers d'harmonie et d'improvisation, rencontres avec des artistes invités



LA PRATIQUE COLLECTIVE EN MUSIQUE

Jouer avec les autres est l'aboutissement de tout apprentissage musical. Orchestres, chœurs, musique de chambre ou ciné-concert : chacun met son talent au service d'un projet commun.



REJOINDRE UN GROUPE

Il est possible de s'inscrire uniquement pour intégrer un ensemble, sans suivre l'intégralité du cursus, que l'on soit enfant, ado ou adulte. Ce choix s'adresse aux musiciens qui souhaitent s'investir sérieusement dans la préparation d'un répertoire, pour le plaisir de la réussite collective.

Certains projets, comme le **ciné-concert**, sont accessibles dès 1 ou 2 ans de pratique pour les adultes.

Pour les musiciens plus expérimentés, l'**orchestre symphonique** peut être suivi en tant que discipline principale.

De la même manière, le **chant choral** peut être choisi comme pratique musicale, que l'on soit enfant, ado ou adulte.



POUR EN
SAVOIR PLUS

ADULTES

Il n'y a pas d'âge pour s'essayer à la musique, à la danse, ou se perfectionner. Le Conservatoire offre un cadre structuré pour donner vie à ses projets musicaux, quel que soit son niveau.

ADULTES DÉBUTANTS

- > **Prérequis : non**
- > **Âge minimum : 18 ans**
- > **Cours : 1h30/sem.**

**Les élèves majeurs étudiants peuvent intégrer le parcours en cycle comme les enfants.*

Parcours d'une durée maximale de 4 ans pour acquérir les bases techniques et théoriques, autour d'un cours d'instrument individuel et d'un cours de formation musicale ainsi qu'une pratique d'ensemble dès que possible.

ADULTES CONFIRMÉS

- > **Prérequis : non**
- > **Âge minimum : 18 ans**

Cursus dédié aux musiciens souhaitant reprendre une pratique musicale : un forfait annuel de 10h de cours d'instrument et une pratique collective obligatoire (orchestre, chorale ou ensemble).



AU-DELÀ DES COURS

L'apprentissage artistique se nourrit de rencontres, de découvertes et de l'expérience de la scène. Le Conservatoire accompagne les élèves bien au-delà de la salle de classe.

L'EXPÉRIENCE DE LA SCÈNE SE PRODUIRE DEVANT UN PUBLIC

Monter sur scène, c'est dépasser le trac, partager un moment fort et mesurer le chemin parcouru. Les élèves ont la possibilité de montrer leur travail au public à l'occasion des rendez-vous réguliers.

(Les Heures Musicales et Les Auditions-rencontres)

Être élève au Conservatoire c'est participer à une aventure collective. Les grands spectacles sont des moments fédérateurs réunissant plusieurs classes. Chaque élève peut y prendre part au cours de son parcours pour une expérience de scène unique.



L'OUVERTURE CULTURELLE : DÉCOUVRIR ET S'INSPIRER

Au-delà des cours, les élèves rencontrent des artistes, explorent d'autres univers et développent leur curiosité artistique.

> LE PARCOURS SPECTATEUR AVEC ODYSYSSUD

Grâce à des tarifs préférentiels, les élèves accèdent à la programmation d'Odysseud Spectacles. Ballets, concerts ou spectacles de cirque deviennent ainsi de véritables outils pédagogiques pour nourrir leur imaginaire.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Dans le cadre des Parcours Éducatifs Artistiques et Culturels (PEAC) proposés par la Ville aux établissements scolaires de la commune, les professeurs du Conservatoire interviennent régulièrement, en étroite collaboration avec les équipes éducatives, au sein des écoles maternelles et élémentaires afin d'offrir à chaque enfant un accès à la musique et à la danse.



© Mairie de Blagnac

En maternelle, la découverte du monde sonore s'articule autour de thématiques adaptées : le conte, la nature ou le voyage. En élémentaire, le parcours s'approfondit avec la découverte de répertoires variés (musiques urbaines, courants musicaux du monde) et l'apprentissage des fondamentaux du mouvement dansé.

BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES ET INCLUSION

Le Conservatoire porte une attention particulière à l'accueil de tous les publics et à leur inclusion.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les élèves ayant besoin d'une scolarité aménagée (*troubles de l'apprentissage, du comportement, situation de handicap, avec ou sans notification MDPH*) peuvent prendre contact avec la référente inclusion.

Celle-ci accompagne l'analyse des besoins de l'élève, son orientation pédagogique et peut participer, si nécessaire, aux échanges avec la famille et l'équipe pédagogique afin de favoriser un parcours adapté.

Pour toute question, vous pouvez contacter la référente inclusion à l'adresse suivante : conservatoire-inclusion@mairie-blagnac.fr

BIEN-ÊTRE ET SANTÉ MENTALE

Le bien-être des élèves constitue également une priorité. Une attention particulière est portée à la préparation des moments de scène et d'examen, notamment à travers des actions de gestion du trac, de préparation mentale et de travail sur la présence scénique.

Les équipes pédagogiques veillent à préserver la santé physique et psychique des élèves, restent attentives aux questions d'égalité et de respect, et portent une vigilance particulière à toute situation de violence ou de harcèlement.



INFOS PRATIQUES

Inscriptions

Les inscriptions des nouveaux élèves se font après les réinscriptions des anciens élèves.

RÉINSCRIPTION en ligne via l'interface Duonet Famille du **8 au 14 juin 2026**.

PRÉINSCRIPTIONS en ligne du **15 au 24 juin 2026** sur le site internet de la Ville (mairie-blagnac.fr) à la rubrique Conservatoire suivi d'un rendez-vous de finalisation du dossier.

Deuxième campagne de préinscription du **28 au 31 août**.

Toute inscription implique l'approbation du règlement intérieur, consultable sur le site internet et disponible à l'accueil du Conservatoire.

TARIFS

L'ensemble des tarifs d'inscription aux activités sont consultables sur le site internet de la Ville.



POUR EN SAVOIR PLUS

OUVERTURE DE L'ACCUEIL

> Lundi et mardi

9h-12h / 13h30-18h

> Mercredi

9h-18h

> Jeudi et vendredi

13h30-18h

